

N° SIRET : 21192020200010	Décision Modificative	Département : Corrèze
Etablissement : MAIRIE DE STE-FEREOLE	Année 2021	Poste Comptable : TRESORERIE D'ALLASSAC
Budget : Budget Principal	Page n° 1	Date de Séance : 26/11/2021

Virement de crédit
N° 02

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
en EXERCICE	19
PRESENTS	15
dont VOTANTS	16

L'an deux mil vingt et un , le vingt six novembre, le Conseil Municipal de Sainte Féréole, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à dix-huit heures trente minutes, sous la présidence de Mr Henri SOULIER, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 22/11/2021

Etaient PRESENTS : M.M. SOULIER - BLANCHARD - GOLFIER - CHARLOT - BUISSON - BOUYOUX - CANOVAS - DELPY - GOYAUX - HEBRARD - LACOMBE - LAGARDERE - PIEDNOIR de RESSEGUIER - SOULARUE - VERNAT

Etaient ABSENTS : Mr JAUBERT ayant donné procuration à Mme BLANCHARD
Mr BERNARD, Mme COURDURIE, Mr MENEYROL

Mme Bernadette BLANCHARD est nommée secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal sur proposition du Maire,
- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021 sont insuffisants,
- décide de modifier l'inscription comme suit :

Objet de la DM : **AJUSTEMENT OPERATION FRANCE SERVICES**

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT° / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
OP : MOBILIER DIVERS		3 000,00		
Autres installat°, matériel & outillage techniques	2158 312	3 000,00		
OP : MAISON FRANCE SERVICES ET APC				3 000,00
Mobilier			2184 442	3 000,00
DEPENSES - INVESTISSEMENT		3 000,00		3 000,00

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission à la Sous-Préfecture en date du 30/11/2021 et de la publication en date du .././.....

A dix-huit heures trente minutes, le 26/11/2021
Pour extrait conforme,
Le Maire